

3 janvier 1996 - Seul le prononcé fait foi <u>Télécharger le .pdf</u>

Allocution de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur le rôle de la Fonction publique au service de l'Etat et le projet de réforme du service public, Paris le 3 janvier 1996.

Monsieur le Premier ministre,

- Mesdames et messieurs les ministres,
- Mesdames,
- Messieurs,
- Monsieur le Président,
- Je suis très sensible aux voeux que vous avez bien voulu me présenter au nom des corps de l'Etat et j'ai été très sensible à la manière dont vous les avez exprimés. Alors, je vous adresse tout d'abord les miens, les plus chaleureux, pour vous-même et les vôtres, et avec le coeur au delà du caractère traditionnel et conventionnel de la chose. Et ces voeux, je les adresse également, bien sûr, à toutes celles et à tous ceux qui sont présents ici et à travers eux à tous les hommes, à toutes les femmes qui travaillent et se dévouent avec compétence et intelligence, sous vos ordres, ou sous votre impulsion.
- Une année vient de s'achever qui a vu les Français se prononcer sur leur destin et l'Etat se renouveler. Vous avez dit, monsieur le Président, que l'Etat n'est pas à la mode dans notre pays. Et vous avez raison : en France l'Etat est au-dessus des modes. Il a fait de la France ce qu'elle est. Il est garant de ce qu'elle sera. L'Etat n'a pas à être modeste : ce sont des serviteurs qui ont un devoir de modestie. L'Etat, lui, doit être grand.
- Puissions-nous, dans cet esprit, bien servir l'Etat! Puisse chacun de vos corps demeurer pénétré du devoir qui est le sien. Servir l'Etat, et à travers lui la nation toute entière, c'est ce dont chacun d'entre vous, autorités juridictionnelles, directeurs d'administrations centrales, officiers généraux, dirigeants d'établissements ou d'entreprises publics êtes responsables devant la souveraineté nationale. Il n'est pas de plus grande tâche.
- Dès lors qu'il s'agit d'administrer, il faut sans réserve traduire en action la volonté du gouvernement. S'il s'agit de justice, ne considérer rien d'autre que la loi, expression de la volonté générale. S'il s'agit de la force militaire, se tenir prêt, être disponible aux décisions du pouvoir exécutif. S'il s'agit de l'emploi et de la cohésion sociale, mobiliser l'ensemble de l'Administration et des forces vives au service d'un objectif commun.
- Assurément, la fonction publique suppose de l'abnégation, mais c'est là sa grandeur. A travers chacun d'entre vous qui représentez un capital unique de compétence et de dévouement, c'est toute notre fonction publique que je voudrais, ce soir, saluer. L'avenir de l'Etat, et donc l'avenir de la France, dépendent d'elle pour une large part. Il ne s'agit pas pour les fonctionnaires de s'approprier l'Etat, mais bien de le servir. Et de la même manière, il ne s'agit pas pour l'autorité politique de s'approprier l'intérêt général, mais de l'exprimer. C'est là l'une des grandes leçons que nous a données le Général de Gaulle.\

L'année qui commence sera une année de réformes profondes.

- D'abord celle de l'Etat.
- Comme il s'y était engagé en septembre dernier, le Premier ministre présentera bientôt le plan triennal de réforme auquel le gouvernement travaille depuis déjà quelques mois.
- Il s'agira de faire en sorte que, dans la continuité de la conception française du service public, l'Etat accroisse son efficacité pour mieux servir les citoyens, mieux jouer son rôle de garant de l'intérêt général, contribuer davantage au renforcement de la cohésion sociale et de la compétitivité globale de notre pays, les deux étant intimement liés.
- Je souhaite que chacun d'entre vous apporte à la mise en oeuvre de ces réformes tout son dynamisme, toute son imagination, tout son savoir-faire, sans conservatisme, sans frilosité, sans arrière-pensée.
- Je vous sais capables de le faire. Soyez assurés de l'estime et de la confiance que je vous porte.
- A vous, et à tous ceux qui vous sont chers, je voudrais terminer par où j'ai commencé en vous adressant mes voeux très sincères, très chaleureux, pour vous-même, et dans une large mesure grâce à votre action pour la France.\